Envoyé en préfecture le 03/05/2021
Reçu en préfecture le 03/05/2021
Affiché le 03/05/2021
ID : 038-213802374-20210430-DEL_2021_25-DE

Mizoën

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MIZOËN

L'an deux mille vingt-et-un, le trente avril, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 23 avril 2021

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)
MICHEL Bernard, GONON Florence, VENERA Christophe, PINATEL François, PHILIPPE Francine, JOUANNEAU Fanny, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, SAUNIER Jean-Marc, BERARD Guy

PINATEL François a été nommé secrétaire de séance.

NOMBRE DE CONSEILLERS
ELUS : 11
EN FONCTION : 11
PRESENTS : 11
VOTANTS : 11
CONTRE : 0
ABSENTION : 0
POUR : 11

Délibération n° 2021/25 : Modification des statuts du SIEPAF

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la nécessité de modifier les statuts du SIEPAF à la demande de la Préfecture. La modification porte sur :

- Les compétences du syndicat et notamment la compétence tourisme en partie transférée à Oisans Tourisme,
- La composition du comité syndical,

Le conseil syndical du SIEPAF a acté cette modification par délibération en date du 29 mars 2021 et il y a lieu que les trois communes membres du SIEPAF se prononcent dans un délai de trois mois après le SIEPAF pour approuver également cette modification des statuts.

Le Maire donne lecture des statuts modifiés et validés par la Préfecture.

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

APPROUVE la modification des statuts du SIEPAF tels que présentés sur la table des délibérés.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture :
Date d'affichage :
03 MAI 2021

MAIRIE DE MIZOEN 38142